



Le CONSEIL DEPARTEMENTAL des ARDENNES

RECRUTE

6 agents d'exploitation en dispositif PACTE pour travailler sur les routes départementales des Ardennes

CONDITIONS POUR CANDIDATER :

Le PACTE (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État) permet d'être recruté sur des emplois de catégorie C dans la fonction publique de l'État, la fonction publique territoriale ou la fonction publique hospitalière.

Vous répondez aux conditions suivantes :

- Jeunes âgés de 28 ans au plus sans diplôme, ni qualification professionnelle ou dont le niveau de qualification est inférieur au bac. Les titulaires d'un BEP ou d'un CAP sont donc éligibles au dispositif.
- Personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 45 ans et plus, et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et pour les départements d'outre-mer et les collectivités de Saint Barthélemy, Saint Martin et Saint Pierre-et-Miquelon, du revenu minimum d'insertion (RMI) ou de l'allocation de parent isolé (API).
- Vous justifiez de la nationalité française, vous êtes en cours de naturalisation ou relevez d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace Economique Européen, d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse.

MODALITES DE CONTRAT

- Contrat d'un an (à compter du 1^{er} décembre 2022)
- Formation en alternance obligatoire de 35 à 40 jours minimum
- Rémunération variable (55 % du SMIC pour les – de 21 ans, 70 % du SMIC pour les plus de 21 ans)
- Au terme d'une année, une évaluation sera réalisée et si elle est favorable, vous serez titularisé dans la fonction publique territoriale.

LES LIEUX DU POSTE

6 postes répartis comme suit :

- 1 poste à Rethel
- 1 poste à Vouziers
- 1 poste à Fumay
- 1 poste à Poix Terron
- 1 poste à Le Chesne
- 1 poste à Sedan

LES ACTIVITES DU POSTE

Sous l'autorité du chef de centre ou de son adjoint, vous aurez pour mission d'exécuter divers travaux d'entretien et de réparation des voies, des ouvrages d'art, des espaces publics et des pistes cyclables.

Sur les routes départementales

- Entretien et nettoyer la signalisation routière
- Exécuter des travaux de réparation sur les chaussées et les accotements
- Faucher et débroussailler les accotements et les talus
- Ramasser les déchets, entretenir les écoulements d'eaux, curer les fossés
- Entretien des ouvrages d'art

Interventions d'urgence

- Intervenir rapidement sur les accidents de la circulation et/ou sur des phénomènes naturels (tempête, inondation...)
- Poser la signalisation appropriée
- Assurer la sécurité des usagers et de son équipe

Viabilité hivernale

- Effectuer le salage et le déneigement
- Assurer l'entretien courant des véhicules et engins utilisés

PROFIL :

- Etre apte physiquement aux exigences du poste
- Etre titulaire d'un permis B
- Savoir se servir de petits engins des espaces verts (tondeuses, débroussailleuses...)
- Une expérience dans les travaux publics ou dans le monde agricole serait un plus.
- Etre disponible car ce métier demande des astreintes et des interventions possibles à toute heure

FORMATION (prise en charge par la collectivité) :

- Cycle de formation (6 modules pour un total de 15 jours) : Rôle et responsabilité de l'agent d'exploitation / Signalisation temporaire et permanente des routes / Réalisation de travaux d'entretien courant sur la chaussée / Entretien éco-responsable des abords routiers / Entretien préventif des engins et matériels d'exploitation.
- Formation au permis poids lourds (20 jours)
- 1 CACES (le n°8 – tracteur de + de 50 ch) + 1 formation à l'engin de saleuse

Soit entre 35 et 40 jours de formation

Contact et diffusion de l'offre

Le présent document est accessible sur :

- Le site internet de la collectivité (www.cd08.fr) et sur la plateforme www.jobcd08.fr
- Auprès des Missions Locales du Département et de Pôle Emploi

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service recrutement du
Conseil Départemental au 03.24.52.58.37

Pour candidater :

Compléter la fiche de candidature téléchargeable sur le site www.cd08.fr + un CV et une lettre de motivation. Adresser le tout à :

- Soit à votre pôle emploi qui vérifiera votre éligibilité et l'adressera au Conseil Départemental
- Soit à l'organisme qui suit votre parcours professionnel (PLIE, référent BRSA, Cap Emploi, Mission Locale) qui vérifiera votre éligibilité et l'adressera au Conseil Départemental.
- Directement via le site www.cd08.fr. Les services de la Direction des Ressources Humaines vérifiera votre éligibilité auprès des administrations compétentes.

Délai de transmission : à compléter et à retourner obligatoirement avant le 30 septembre 2022 (délai de rigueur). La sélection se fera entre le 1^{er} et le 15 octobre et les entretiens dérouleront avant le 31 octobre 2022.